Décision 24-DCC-276 du 10 décembre 2024

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Antilles Santé par la société Alma Patrimoine

Posted on: 10 décembre 2024 | Secteurs :

OUTRE-MER

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Société Alma Patrimoine
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Société Antilles Santé

Lire

Le texte intégral
126.08 Ko